N°136 du mardi 22 juin 2021 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

ÎLE-DE-FRANCE

VALÉRIE PÉCRESSE CONTRE L'UNION DES TROIS LISTES DE GAUCHE

Actu page 5

Élections départementales : Des duels gauche/droite à venir dans tous les cantons

Dossier pages 2 et 4

La droite est en tête dans tous les cantons de Saint-Quentin-en-Yvelines, sauf dans celui de Trappes où la gauche est devant. Et, comme partout, l'abstention est très haute dans l'agglomération.

Actu page 8

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Démarrage en trombe pour les trottinettes électriques

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Le « *vaccinodrome* » reste ouvert cet été, et après ? **Page 6**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Un électrocomposteur bientôt installé à la cantine centrale de Villepreux **Page 7**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
À l'Observatoire de l'UVSQ, Thomas Pesquet en direct depuis l'espace **Page 7**

COIGNIÈRES
Un écopâturage et un verger partagé d'ici la fin de l'année **Page 9**

FAITS DIVERS
Yvelines : Trafic de drogue sur Snapchat, sept personnes arrêtées **Page 10**

HANDBALL
Plaisir et Les Clayes vont fusionner à partir de la saison prochaine **Page 12**

CULTURE
Maurepas : Immersion dans les spectacles des XVIIe et XVIIIe siècles **Page 14**

YVELINES

PARRAINER DES PLANTATIONS D'ARBRES DANS LES FERMES DE PARIS-SACLAY

Actu page 6

Actu page 8

GUYANCOURT

La première ressourcerie pérenne de SQY sera à Guyancourt

Actu page 9

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Large réhabilitation en vue pour des résidences de l'espace Saint-Quentin

JUSQU'AU 30 JUIN 2021

Frais de notaire offerts(1) + **2 000 € par pièce offerts**(2)

pour l'achat de mon logement neuf

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Réduction de 2000 € par pièce principale sur le prix de vente d'un logement (pièce de plus de 7m², hors cuisine et salle de bain) sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 01/04/2021. Offres (1) et (2) valables pour toute réservation signée entre le 1er et le 30 juin 2021 d'un appartement ou d'une maison sur une sélection de programmes (liste des programmes disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Document non contractuel. Athana 06-21.

Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre

01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

CANTON DE TRAPPES

La gauche est en tête avec une courte avance

Ali Rabeh (Génération.s) et Marie Bouquet (PCF) ont réuni 39,28 % des suffrages, ce qui leur offre une légère avance sur Anne Capiaux (LR) et Nicolas Dainville (LR), qui totalisent 36,97 % des voix. ▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

Grâce à son score à Trappes, la gauche compte un peu moins de 200 voix d'avance sur la droite à l'issue du premier tour des élections départementales dans le canton de Trappes.

Le canton de Trappes est le seul de Saint-Quentin-en-Yvelines, et même des Yvelines, où la gauche est en tête à l'issue du premier tour des élections départementales. Ali Rabeh (Génération.s), maire de Trappes, et Marie Bouquet (PCF) ont en effet un peu moins de 200 voix d'avance sur les conseillers départementaux sortants Anne Capiaux (LR), adjointe à Élancourt, et Nicolas Dainville (LR), le maire de La Verrière. Deux candidatures que les électeurs départageront dimanche prochain. Il aura fallu attendre tard dans la nuit pour avoir les résultats définitifs du premier tour dans le canton de Trappes. Alors que le binôme de la droite est rapidement donné en tête à Élancourt et La Verrière, c'est finalement les résultats à Trappes qui permettront à la gauche de passer devant.

Dans sa ville, Ali Rabeh rafle en effet 60,01 % des suffrages exprimés, loin devant le binôme de la majorité départementale (17,66 %) et le Rassemblement national (11,97 %). Ce résultat permet à l'union de la gauche et des écologistes de prendre une légère avance sur l'ensemble du canton avec 39,28 % des voix au total, confirmant donc que le canton de Trappes était bien l'un de ceux où elle avait ses chances dans les Yvelines.

Derrière, Anne Capiaux et Nicolas Dainville totalisent 36,97 % des bulletins dans le canton, cela grâce à leurs résultats dans les deux autres villes. En effet, dans la commune de La Verrière, dont Nicolas Dainville est devenu maire l'an dernier, la droite obtient 47,81 % des voix, devant la gauche (39,05 %). Elle réalise un score similaire du côté d'Élancourt, où Anne Capiaux est adjointe, avec 47,57 %, devançant ici la gauche de 1 000 voix (25,85 %).

Les deux binômes qui s'affronteront au second tour entendent donc mobiliser les électeurs pour l'emporter, alors que l'abstention se place très haut dans le canton (74,14 %). Non qualifié pour le deuxième tour, et loin derrière, arrive le Rassemblement national : Christophe Gense (RN) et Nelly Billard (RN) réunissent 10,60 % des suffrages.

La majorité présidentielle - représentée par Christophe Buhot (LREM), maire du Mesnil-Saint-Denis, et Aïcha Borges (LREM) – se classe quant à elle quatrième avec 9,57 %. Les deux listes sans étiquette clôturent les résultats du premier tour : Robert Nagarettiname et Emmanuelle Remant font 2,6 %, tandis que Gwladys Lussert et Hocine Touati ont obtenu 0,98 % des voix. ■

CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Sonia Brau et Philippe Benassaya loin devant

Avec 52,10 % des voix, le binôme sortant de la droite et du centre est arrivé très largement en tête du premier tour. Ils affronteront les écologistes Monique Huynh Tan et Nicolas Farré lors du second tour le 27 juin. ▶ ALEXIS CIMOLINO

On prend les mêmes et on recommence ? Les deux élus sortants du canton de Saint-Cyr-l'École, Sonia Brau (UDI) et Philippe Benassaya (LR), sont arrivés largement en tête du premier tour des départementales, le 20 juin. La maire de Saint-Cyr-l'École et le député des Yvelines, candidats d'Ensemble pour les Yvelines (EPY), la majorité de la droite et du centre au Département, totalisent 52,10 % des suffrages exprimés, dans ce canton regroupant six communes, dont une de SQY, Villepreux.

DR

Sonia Brau (UDI) et Philippe Benassaya (LR) totalisent 52,10 % des voix au premier tour, contre 24,21 % pour le duo EELV Monique Huynh Tan-Nicolas Farré, 15,60 % pour le RN et 8,09 % pour le PCF.

« *C'est une grosse satisfaction, c'est la confirmation d'un ancrage territorial depuis des années, la consécration d'une politique de terrain,* estime Philippe Benassaya. *Sans terrain, il n'y a pas de politique. […] Le terrain, c'est ce qu'il y a de mieux, c'est là où on prend le pouls des attentes.* »

Il regrette en revanche que ce résultat soit « *entaché malheureusement de la forte abstention* ». Alors que la moyenne départementale s'élève déjà à 66,39 %, 67,36 % des électeurs du canton ont boudé les urnes. Un chiffre que l'ex-maire de Bois-d'Arcy juge « *dramatique* » et « *énorme* ». Pour rappel, l'abstention s'élevait à 54,15 % lors du premier tour il y a six ans.

Les deux candidats de la droite et du centre n'ont pas obtenu les 25 % d'inscrits nécessaires pour gagner dès le premier tour. Ils retrouveront donc, au second tour, ce dimanche 27 juin, le duo EELV. Monique Huynh Tan-Nicolas Farré, qui se classe deuxième avec 24,21 % des voix. « *Il y a une vraie satisfaction, car on a malgré tout près de 3 000 personnes qui ont voté pour notre projet et pour une alternative à la politique actuelle menée dans le département,* réagit ce dernier. *Il y a six ans, il n'y avait même pas de liste écologiste, donc ce n'est quand même pas rien. Après, on a été très touchés par le niveau d'abstention qui pose des questions vis-à-vis de la légitimité démocratique pour les élus. […] On compte continuer la mobilisation au deuxième tour pour faire le meilleur score possible et être élus pour montrer qu'il y a une autre politique possible pour le Département.* »

Le binôme écologiste pourra compter sur le soutien du tandem communiste Geneviève Merdaci-Serge Steer, dernier avec 8,09 % des voix et qui « *a appelé à voter pour nous* », selon Nicolas Farré. Le RN de Xavier Lapoux et Chantal Verrier est, lui, troisième et éliminé, avec 15,60 % des suffrages. ■

CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Duel entre les deux maires sur fond d'abstention

Le maire de Montigny-le-Bretonneux, Lorrain Merckaert (DVD), et son binôme, Laurence Boularan (Modem), arrivent en tête des élections départementales au premier tour le 20 juin. François Morton (DVG), le maire de Guyancourt, et Claire Lavenant (DVG) les talonnent de peu. ▶ FARAH SADALLAH

LA GAZETTE DE SQY/DR

Dans le canton, comprenant Montigny et Guyancourt, Lorrain Merckaert (DVD), maire de Montigny-le-Bretonneux et sa binôme, Laurence Boularan (Modem), arrivent en tête des élections départementale avec 37,6 % des suffrages.

« *C'est une belle première étape. Ce n'est pas une victoire. C'est encourageant* », commente Lorrain Merckaert (DVD), maire de Montigny-le-Bretonneux. Dans le canton, comprenant Montigny et Guyancourt, l'édile et son binôme, Laurence Boularan (Modem), arrivent en tête des élections départementales avec 37,6 % des suffrages. Juste après, le maire de Guyancourt, François Morton (DVG), et son binôme, Claire Lavenant (DVG), sont en deuxième position avec un score de 32,9 %, soit un écart de 634 votes. Ils sont tous les quatre qualifiés pour le second tour, prévu ce dimanche 27 juin. Un duel droite/gauche s'annonce donc entre les deux maires des deux communes du canton.

Un écart de 634 votes

« *On est satisfaits* », déclare François Morton. Dans sa commune, le maire a obtenu 47 % des suffrages. « *On confirme le sérieux de notre candidature* », poursuit-il. Alors que Lorrain Merckaert, bien que devant, dans l'ensemble du canton, n'arrive qu'à la troisième place avec 19,3 % des votes à Guyancourt.

Néanmoins, celui-ci fait un très bon score dans sa commune. Avec 49,1 % des suffrages à Montigny, il devance François Morton qui réunit 24,2 %. « *On est dans une dynamique assurée et forte depuis les élections municipales. On fait un beau résultat dans tous les bureaux de vote* », observe-t-il. Néanmoins, Lorrain Merckaert a conscience qu'il doit davantage se faire connaître dans la ville de Guyancourt.

Le parti présidentiel, LREM, ne sera en revanche pas au second tour. Il n'a pas réuni 10 % des inscrits, nécessaires à son passage au deuxième tour. Grégory Pape (LREM), élu d'opposition à Guyancourt, et Pauline Becamel arrivent ainsi troisièmes dans le canton avec 17,84 %, bien que deuxièmes à Guyancourt avec 20,5 %. « *Pour nous, c'est un bon résultat […] On est très heureux* », réagit Grégory Pape, avant de nuancer : « *On savait que ce serait un duel entre les deux maires. Mais pour l'ancrage territorial, c'est bien.* »

« On a une démobilisation flagrante, on ne peut plus le nier »

L'élu d'opposition se satisfait également d'avoir battu le Rassemblement national (RN), représenté par Aurore du Fayet de la Tour et Gaëtan Brault. Ce dernier a obtenu 11,5 % des suffrages dans le canton, ce qui lui vaut la dernière place du scrutin, comme dans les deux communes. À Guyancourt, il aurait même reculé de deux points par rapport au vote de 2015, selon François Morton. « *On dit que l'abstention favorise l'extrême droite, mais là, ce n'est pas le cas* », atteste le candidat LREM.

En effet, le taux d'abstention avoisine 66 % dans le canton, soit 70 % pour Guyancourt et 63 % pour Montigny-le-Bretonneux. « *On a une démobilisation flagrante, on ne peut plus le nier* », constate le maire de Guyancourt. « *C'est regrettable mais pas étonnant* », renchérit Lorrain Merckaert. ■

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

Cet été, destination...

LA COMMANDERIE
MUSÉE DE LA VILLE
MÉDIATHÈQUES
ÎLE DE LOISIRS

Rendez-vous sur sqy.fr

SQY
Terre d'innovations

Création SQY direction de la communication C.Evanno / Illustrations © Shutterstock. / Juin 2021

CANTON DE PLAISIR

Un duel entre la droite et la gauche au second tour

À l'issue du premier tour, Joséphine Kollmannsberger (LR) et Bertrand Coquard (UDI) sont en tête devant Annie-Joëlle Priou-Hasni (écolo) et Félicien Marguerettaz (PS). ▶ DAMIEN GUIMIER

Le binôme sortant de la droite et du centre est en ballottage favorable à l'issue du premier tour des élections départementales qui s'est tenu ce week-end. Il sera opposé aux candidats de l'union de la gauche et des écologistes pour le deuxième tour. Le Rassemblement national (RN) arrive en troisième position, suivi de la liste Sans étiquette (SE).

La droite devant à Plaisir et aux Clayes

Comme en 2015, c'est donc un duel gauche/droite que les électeurs devront départager dans le canton de Plaisir, qui regroupe Beynes, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir et Thiverval-Grignon. Même si c'est, comme dans tous les cantons, l'abstention qui est la grande gagnante puisqu'elle monte à 69,3 %.

Le binôme de centre-droit composé de Joséphine Kollmannsberger (LR), maire de Plaisir, et Bertrand Coquard (UDI), 2e adjoint des Clayes-sous-Bois, arrive donc en tête dans le canton avec 40,18 % des suffrages exprimés (4 486 voix). Ils sont premiers dans leurs communes de Plaisir et des Clayes-sous-Bois. « *Avec plus de 40 % des suffrages exprimés, vous nous positionnez en tête sur le canton,* écrivent les conseillers départementaux sortants sur les réseaux sociaux. *Merci de nous avoir témoigné votre confiance lors de ce premier tour.* ».

Joséphine Kollmannsberger et Bertrand Coquard soulignent cependant que « *ce n'est pas fini* » : « *Nous comptons sur vous dimanche prochain comme vous savez pouvoir compter sur nous. Ne laissons pas l'abstention décider pour nous.* » Ils en appellent à la mobilisation des électeurs « *pour que notre canton continue d'être représenté à sa juste valeur dans l'intérêt de tous ses habitants* ».

Deuxième dans le canton de Plaisir, la gauche rassemblée autour d'Annie-Joëlle Priou-Hasni (écolo), élue d'opposition à Plaisir, et Félicien Marguerettaz (PS), 7e adjoint à Beynes, réunit 33,05 % des voix (3 690 voix). « *On est très satisfaits,* apprécie Félicien Marguerettaz, déplorant la faible participation. *Après, pour les résultats, on voit quand même qu'il y a un net recul de la droite, que notre binôme a réussi à convaincre et on a bon espoir que, pour le deuxième tour, les forces de gauche se mobiliseront.* »

Beynes et Thiverval placent la gauche en tête

Arrivée en tête à Beynes et Thiverval-Grignon, la gauche croit à une victoire dimanche prochain. « *On voit la progression des voix de gauche et on montre aux électeurs et à ceux qui nous attendent que le sursaut est possible, et que le canton de Plaisir, qui était à gauche encore il y a cinq ans, peut redevenir à gauche dimanche prochain* », estime Félicien Marguerettaz.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Les conseillers départementaux sortants ont réuni 40,18 % des suffrages, contre 33,05 % pour le duo d'union de la gauche.

De son côté, le RN échoue à la troisième marche en faisant un moins bon score qu'aux élections départementales précédentes. Guy Bonhomme (RN) et Marie-Louise Marchetti (RN) totalisent 15,14 % (1 691 voix), contre 20,35 % au premier tour de 2015. « *Je suis très déçu, je ne suis pas qualifié pour le second tour* », confie Guy Bonhomme. Il se demande si le « *manque de participation* » n'a pas joué sur son score, mais concède : « *Je ne sais pas si ça fait tout…* »

Enfin, la liste sans étiquette politique portée par Sandrina Carneiro (SE), élue d'opposition à Plaisir, et Christophe Parent (SE), arrive en dernière position avec 11,63 % des suffrages (1 299 voix). « *Je tiens à féliciter les deux binômes arrivés en tête et toutes les personnes qui nous ont aidés pendant cette campagne,* insiste Sandrina Carneiro, jugeant que les étiquettes politiques ont joué dans le résultat. *Je pense que, de mon côté, le sans étiquette a fait peur peut-être : les gens ont besoin de situer les élus sur l'échiquier politique.* » Sandrina Carneiro, pour qui c'était la « *première campagne* », indique prendre « *la mesure du résultat* » mais souligne sa volonté « *de continuer d'essayer de se faire connaître au niveau local pour continuer de proposer nos projets* ». Elle précise par ailleurs ne pas avoir « *de position pour le second tour* ». ■

CANTON DE MAUREPAS

Le duo Rosetti-Garestier largement en tête au premier tour

Le binôme de la droite et du centre totalise 50,43 % des suffrages exprimés, mais n'a pas réussi à recueillir les voix de plus de 25 % des inscrits. Il faudra donc retourner aux urnes dimanche prochain. ▶ ALEXIS CIMOLINO

DR

« *C'est une bonne nouvelle […]. Ça veut quand même dire quelque chose, que notre programme a convaincu, que les projets que nous portons pour le canton également* », réagit Grégory Garestier (DVD).

Il n'y a pas vraiment eu de surprise. Dans le canton de Maurepas, qui compte 16 communes – dont Coignières, Maurepas, Voisins-le-Bretonneux et Magny-les-Hameaux -, le binôme composé d'Alexandra Rosetti (UDI), conseillère départementale sortante, et Grégory Garestier (DVD), s'est classé largement en tête lors du premier tour des élections départementales, le 20 juin. Le duo, représentant Ensemble pour les Yvelines (EPY), la majorité sortante de la droite et du centre au Département, a recueilli 50,43 % des voix.

« *C'est une bonne nouvelle, […] on passe le cap de la majorité absolue et on a à peu près 2 900 voix d'écart par rapport à notre adversaire principal,* réagit Grégory Garestier, dont c'est la première candidature aux départementales. *Je remercie l'ensemble des électeurs […]. Ça veut quand même dire quelque chose, que notre programme a convaincu, que les projets que nous portons pour le canton également.* »

« *Ça veut quand même dire […] que notre programme a convaincu* »

Il reconnaît toutefois « *une déception* » sur l'abstention. Celle-ci est, comme partout, très forte. Même si le taux de participation est supérieur de 3,43 points à la moyenne des Yvelines, 62,81 % des électeurs du canton ne se sont pas déplacés, et la participation est de plus de dix points inférieure à celle de 2015. « *Les élections départementales, […] c'est vraiment le quotidien des habitants du canton : l'action sociale, la gestion des routes départementales, les collèges. Je pense que dans l'ambiance actuelle, ça a mal été compris, ce qui prouve aussi le désintérêt des électeurs,* regrette-t-il. *Maintenant, le second tour va aussi être l'opportunité de ré-expliquer, d'expliquer, de convaincre d'aller aux urnes dimanche prochain.* »

Selon lui, l'abstention a aussi empêché son binôme d'obtenir les 25 % des inscrits nécessaires pour l'emporter dès le premier tour, ce dont ils ne sont pas passés loin en obtenant « *18,16 % des inscrits* ». Le maire de Maurepas et sa collègue de Voisins devront donc, comme tous les candidats arrivés en tête dans le département, passer par un second tour. Ils retrouveront face à eux Tristan Jacques (DVG) et Béatrice Pierrat (EELV). Le binôme de gauche se classe deuxième du premier tour avec 35,62 % des suffrages.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

« *On est contents, déjà d'être qualifiés pour le second tour, et on est contents de notre score* », affirme Béatrice Pierrat (EELV), dont le binôme avec Tristan Jacques (DVG) a été crédité de 35,62 % des suffrages.

La gauche satisfaite de son score et de sa qualification pour le second tour

« *On est contents, déjà d'être qualifiés pour le second tour, et on est contents de notre score car on est tout à fait conscients que, dans un département comme les Yvelines, qui est très ancré à droite, c'est difficile de pousser une liste d'union de la gauche et des écologistes,* souligne Béatrice Pierrat. *On s'est beaucoup mobilisés et on va continuer à se mobiliser pour le second tour. Par contre, on note qu'avec une participation d'un peu plus de 37 % sur le canton, on du mal à mobiliser les électrices et les électeurs.* »

Quant à ceux qui se sont mobilisés, elle constate qu'ils ont voté « *plutôt pour les sortants* » et se désole que ce soient « *les valeurs de droite qui sont mises en avant* », surtout « *après la crise sanitaire, où tout le monde a été content de voir la solidarité qu'il y avait dans notre pays et l'importance de la partie sociale pour permettre à tous d'avoir un vaccin et des tests* ». Non qualifiés pour le second tour, Marie Bouault et Jean-Louis Mettelet, du RN, récoltent 13,95 % des voix. ■

LA GAZETTE DE SQY

■ EN IMAGE

TRAPPES **Trappes a chaviré devant les matchs des Bleus**

A Trappes, tous les matchs de l'équipe de France durant l'Euro sont retransmis sur un écran géant installé sur la pelouse du stade Chansac. Comme le France-Allemagne du 15 juin. Réunis dans les tribunes, les Trappistes ont chaviré de bonheur lorsque le défenseur allemand Mats Hummels a marqué contre son camp, y ont cru avant d'être refroidis lorsque Kylian Mbappé puis Karim Benzema ont vu leurs buts refusés, avant le coup de sifflet final libérateur scellant la victoire des Bleus (1-0). « *C'est un très bon match, c'est encourageant pour la suite* », a réagi un jeune supporter croisé à la sortie du stade. Malheureusement, la suite fut moins glorieuse et les hommes de Didier Deschamps ont dû se contenter du nul face à la Hongrie (1-1). Prochain rendez-vous ce mercredi 23 juin contre le Portugal, avec encore une diffusion sur écran géant à Trappes donc.

YVELINES

Job dating chez O_2 : 174 postes à pourvoir

L'agence de service à la personne organise un job dating le mercredi 23 juin.

Dans les Yvelines, O_2, spécialiséE dans le service à la personne, dispose de 174 postes à pourvoir. Elle organise donc une journée de job dating dans ses agences le mercredi 23 juin. « *Ces postes sont à pourvoir immédiatement, sur l'ensemble des métiers de la marque : assistants ménagers, auxiliaires de vie, gardes d'enfants, animateurs pédagogiques en soutien scolaire, enseignants en soutien scolaire, jardiniers* », indique O_2 dans un communiqué. « *Que l'on soit en charge du recrutement ou candidat à la recherche d'un emploi, le job dating s'avère la formule idéale pour recruter ou trouver un emploi. Ce moment qui privilégie le contact humain et facilite les démarches, permet de multiplier les rencontres, dans un temps court et en un seul lieu avec à la clé des opportunités plus nombreuses qu'avec le recrutement traditionnel* », ajoute le communiqué. Sept agences yvelinoises O_2 accueilleront cette journée job dating de 9 h à 18 h, dont celles de Plaisir (5, rue des Frères Lumière) et de Montigny-le-Bretonneux (18, rue Joël Le Theule). Pour plus de renseignements, rendez-vous sur o2recrute.fr.

ÎLE-DE-FRANCE

Valérie Pécresse contre l'union des trois listes de gauche

La présidente sortante de région est largement arrivée en tête du premier tour des élections régionales en Île-de-France le 20 juin, avec 35,94 % des suffrages. Le RN arrive loin derrière avec 13,12 %. EELV se place juste après avec 12,95 %. Ce dernier compte remporter la présidence grâce à une union de la gauche.

▶FARAH SADALLAH

Face à Valérie Pécresse qui sort en tête du premier tour, une union de la gauche aura bien lieu au second tour. Le 20 juin au soir, lors de l'annonce progressive des résultats des élections régionales, Julien Bayou (EELV), tête de liste en Île-de-France pour le parti écologique et Génération.s, est arrivé troisième pour ce premier tour, avec 12,95 %. Il est en tête des partis de gauche. Mais devant lui, la présidente sortante de région, Valérie Pécresse (Libre!) remporte largement ce premier tour avec 35,94 %, suivie de loin par le Rassemblement national avec Jordan Bardella (RN), qui comptabilise 13,12 % des suffrages.

Alors, dès dimanche soir, les autres partis de gauche ont décidé de s'unir derrière le candidat EELV-Génération.s. Clémentine Autain (LFI), tête de liste de La France insoumise et du Parti communiste Français (PCF) a annoncé son ralliement derrière Julien Bayou dans la même soirée. « *Nous devons en finir avec cette droite réactionnaire au service des plus riches. Nous devons relancer l'égalité en Île-de-France et la conduire vers un changement en profondeur, social et écologique* », a-t-elle déclaré lors de sa prise de parole. Au premier tour, elle a obtenu 10,24 % des suffrages.

De même pour Audrey Pulvar (SE), tête de liste du Parti socialiste (PS), qui a affirmé être « *à la disposition [des] partenaires pour [trouver] ensemble le chemin d'une large union de la gauche ouverte, républicaine et écologiste* », lors de son allocution devant la presse. Sachant que la candidate a obtenu 11,07 % des suffrages exprimés. Cette union s'est donc négociée dans la nuit et a débouché sur une annonce officielle le 21 juin, même si les candidats n'étaient pas tous d'accord sur la gratuité des transports, qui était la mesure phare d'Audrey Pulvar, alors que Julien Bayou ne le souhaitait pas.

Mais l'objectif est de faire tomber Valérie Pécresse. Dans ses déclarations après l'annonce des résultats, Julien Bayou a revendiqué ce rassemblement comme le « *meilleur atout pour tourner la page du système Pécresse* », peut-on lire sur son compte Twitter. Même la maire de Paris, Anne Hidalgo (PS) a appelé sur le réseau social à un large rassemblement de la gauche pour battre la candidate de la droite.

Face à eux, la présidente de région sortante est loin devant avec près de 36 % des suffrages. C'est mieux qu'en 2015, où la candidate avait recueilli 30,5 % des voix au premier tour. L'union de gauche pourrait pourtant faire la différence, si le report des voix est suffisant. C'est ce qu'espère Clémentine Autain dans son post Twitter : « *L'alliance des trois listes emmenée par Julien Bayou nous place au coude-à-coude avec Valérie Pécresse. La victoire est à notre portée.* »

LA GAZETTE DE SQY

Valérie Pécresse met en garde les électeurs face à cette union de gauche, qu'elle décrit dans son allocution comme étant « *une coalition de gauche radicale qui inclut l'extrême gauche de M. Mélenchon* ».

La présidente sortante met néanmoins en garde les électeurs face à cette union de la gauche, qu'elle décrit dans son allocution comme étant « *une coalition de gauche radicale qui inclut l'extrême gauche de M. Mélenchon* ». Selon elle, « *cette gauche-là a perdu sa boussole républicaine* », en voulant emmener « *les jeunes dans l'assistanat* », imposer « *une écologie punitive* », défendre les réunions « *racisées* »… « *S'abstenir ou disperser les voix, c'est faire élire cette gauche extrême* », conclut-elle.

Mais, à l'inverse, une union entre la droite et LREM n'aura pas lieu. Le 20 juin, Aurore Berger (LREM) députée des Yvelines et deuxième sur la liste du département pour les régionales a été claire sur *France Info*. « *On n'a pas envisagé de se retirer en Île-de-France* », affirme-t-elle, alors que son parti ne réunit que 11,76 % des suffrages.

La majorité présidentielle n'a pas fait de percée dans la région francilienne. Le tête de liste Laurent Saint-Martin (LREM) justifie ce score en raison de la forte abstention, qui est le véritable grand gagnant de ces élections. « *Ce qui a bousculé les prédictions, c'est l'abstention* », affirmait-il sur *France Info* dimanche soir.

En effet, avec près de 67,5 % d'abstention en Île-de-France, selon l'institut de sondage Ipsos, soit deux Français sur trois, ce résultat inquiète les candidats. « *Ce dimanche montre que l'abstention a pris un tournant dangereux pour notre démocratie* », remarque le candidat LREM, toujours sur *France Info*. Avec 13,12 % et une deuxième place au premier tour, Jordan Bardella (RN), se dit aussi victime de l'abstention sur *France 2*. Il appelle ses électeurs à « *un sursaut* » pour ce dimanche 27 juin. ■

YVELINES

Parrainer des plantations d'arbres dans les fermes de Paris-Saclay

L'association Terre et cité a mis en place une plateforme de parrainage d'arbres dans 12 fermes et 2 communes du plateau de Saclay. 3 000 arbres pourraient être plantés dès cet hiver si les financements sont réunis.

▶ DAMIEN GUIMIER

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les haies et alignements d'arbres présentent un véritable intérêt écologique et agronomique, avec des bienfaits multiples pour les exploitations en fonction de leur positionnement et des objectifs des agriculteurs.

L'agroforesterie, mode d'exploitation des terres agricoles associant des cultures et des arbres, va se développer dans les fermes du plateau de Saclay. L'association Terre et cité, dont l'objectif est de promouvoir une agriculture de qualité sur le plateau de Saclay, propose depuis peu aux habitants et entreprises locales de parrainer la plantation de milliers d'arbres dans plusieurs exploitations, notamment celle de Robert Pires, située à la ferme de la Closeraie à Magny-les-Hameaux.

Le projet a véritablement commencé chez Terre et cité « *fin 2018-début 2019* », au cours d'une réunion entre agriculteurs du plateau de Saclay, où il est apparu qu'ils étaient nombreux à être intéressés par la plantation d'arbres, nous raconte Clarisse Gimat, prestataire missionnée par Terre et cité pour le pilotage du projet. L'association leur a donc proposé qu'un expert agroforestier mène des études d'avant-projet, qui ne les engageaient pas à planter des arbres.

« *Au total, huit exploitations ont été intéressées par une étude, [dont] le but était de réfléchir aux aménagements possibles sur leurs exploitations, sachant que l'expert était aussi missionné pour avoir une vue d'ensemble des trois communautés d'agglomération, de leurs plans paysagers, des trames vertes, pour s'assurer que les continuités écologiques soient bien pensées,* souligne Clarisse Gimat. *L'expert était là aussi pour écouter leurs besoins, leur projet agronomique, leur motivation initiale à envisager l'arbre et voir les aménagements auxquels ils avaient pensé.* »

12 fermes et deux communes sont désormais impliquées dans le projet. Les études ont débuté fin 2020, et touchent à leur fin pour une partie des exploitations. « *Maintenant, on a un plan d'aménagement sur lequel les agriculteurs se sont mis d'accord avec notre expert, vraiment espèce par espèce, la hauteur et la largeur des haies et des plantations, etc.,* explique la pilote du projet. *L'expert nous livre quelque part tout clef en main pour qu'on puisse passer commande et organiser le chantier.* »

Concrètement, ce sont des haies champêtres ou des alignements d'arbres qui vont être plantés. Si les deuxièmes sont faciles à visualiser, les premières ne sont pas à confondre avec les haies que l'on retrouve au fond des jardins. Une haie champêtre est constituée de plusieurs hauteurs avec « *des végétaux assez bas, des végétaux de 1,5 m, et puis, au milieu, des arbres entre 6 et 15 m de hauteur par exemple* », détaille Clarisse Gimat : « *Tous ces végétaux sont suffisamment serrés pour faire une continuité, qui fait l'effet d'une haie, mais dans laquelle il y a plusieurs essences. Et niveau largeur, […] on va avoir au moins 6 m de large à peu près.* »

3 000 arbres plantés dès cet hiver ?

Ces haies présentent un véritable intérêt écologique et agronomique, avec des bienfaits multiples pour les exploitations en fonction de leur positionnement et des objectifs des agriculteurs. Elles peuvent par exemple abriter des espèces qui vont se nourrir d'autres « *espèces qui peuvent être des parasites dans les cultures* », explique Clarisse Gimat, donnant un autre exemple : « *Un agriculteur nous disait qu'il s'est rendu compte que juste en dessous de sa haie, il y avait beaucoup de limaces. Comme elles sont bien là, elles ne vont pas dans sa parcelle maraîchère.* »

Les haies champêtres occupent aussi « *les fonctions de protection des vents, de drainage de l'eau, de bloquer l'érosion des sols de manière naturelle* ». Elles vont également « *stocker du carbone à la fois dans leur système racinaire mais aussi dans leurs branches* » et peuvent bénéficier au paysage rural, ajoute Clarisse Gimat.

La prochaine étape du projet va bientôt être mise en œuvre. « *Aujourd'hui, cinq exploitations et une commune sont prêtes pour la plantation à l'hiver* », souligne le site internet de Terre et cité. Cela représenterait jusqu'à 3 000 arbres plantés dès cette fin d'année… si tous les financements sont réunis. Et c'est justement là qu'entre en jeu la proposition de parrainer des plantations.

Boucler le financement est donc l'objectif pragmatique de la plateforme de parrainage, mais n'en est pas le seul. Le premier objectif avancé par Clarisse Gimat est de valoriser les dynamiques mises en place sur le plateau de Saclay et ainsi créer « *un beau trait d'union entre les habitants et usagers du territoire, et les acteurs de l'agriculture* ». Le parrainage d'arbres est ouvert tant aux habitants, qu'aux entreprises et aux organismes publics. Trois forfaits sont proposés, qui vont de 36 euros à 5 000 euros. Pour participer à cette initiative, rendez-vous sur terreetcite.org. « *Terre et cité a de nombreux partenaires avec qui elle développe ce projet* », conclut la chargée de projet, soulignant que « *c'est ce travail coordonné qui donne à ce projet sa dimension intégrée au territoire* ». ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le « *vaccinodrome* » reste ouvert cet été, et après ?

Alors que trois des 18 centres de vaccination yvelinois vont fermer au cours de l'été, celui du Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines restera bien ouvert.

▶ DAMIEN GUIMIER

Les vaccinations vont se poursuivre pendant tout l'été au Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). C'est ce que nous a confirmé Jean-Michel Fourgous (LR), le président de l'Agglomération, alors qu'une baisse du nombre de primo-injections est constatée et que la vaccination aux adolescents de 12 à 17 ans a ouvert le 15 juin dernier.

« *Un gros centre capable de réagir très vite* »

L'Agence régionale de santé (ARS) nous a informés par mail que trois des 18 centres de vaccination yvelinois allaient fermer au cours de l'été : celui de Chatou le 13 juillet, celui de Rambouillet le 16 juillet et celui de Bonnières-sur-Seine le 31 juillet. Sans compter le grand centre de vaccination éphémère de Vélizy 2 qui reste ouvert jusqu'au 28 août. Le « *vaccinodrome* » de SQY restera donc, lui, bien ouvert tout l'été, voire plus.

« *On nous demande de rester ouverts pendant cette période, je dirais, de "sécurisation"* », explique Jean-Michel Fourgous, précisant avoir eu cette information de l'ARS et de la préfecture. Selon lui, plusieurs « *facteurs* » mènent à ce choix : le risque évoqué d'une nouvelle vague à l'automne et la question de la poursuite de l'élargissement de la vaccination ; un vélodrome « *extrêmement organisé et efficace même s'il coûte cher* » ; et la nécessité d'avoir « *un gros centre qui doit rester capable de réagir très vite* » en cas de « *relance saisonnière* ».

Mais le président de SQY souligne que ce n'est « *pas facile* » pour l'Agglomération de maintenir le centre de vaccination en ce lieu « *parce qu'on va annuler des tas d'événements au Vélodrome* ». « *Pour l'instant, l'État fait un effort et nous procure une sécurité financière pour indemniser les grosses manifestations qui étaient prévues* », note-t-il cependant.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

« *Pour l'instant, l'État fait un effort et nous procure une sécurité financière pour indemniser les grosses manifestations qui étaient prévues* », note le président de SQY.

Ouvert jusqu'en septembre ou en décembre ?

Mais pour combien de temps le « *vaccinodrome* » restera dans l'enceinte sportive phare de SQY, alors que cette dernière doit par exemple accueillir une étape de la ligue des champions de cyclisme sur piste le 20 novembre, ou encore un tournoi handisport international de tennis de table du 9 au 11 novembre ?

Selon Jean-Michel Fourgous, trois solutions étaient sur la table : « *Soit on fermait fin juin, on a oublié cette hypothèse. Soit on fermait courant septembre, une hypothèse qui reste quand même crédible. Soit on reste ouverts jusqu'au 31 décembre. Voilà les tendances selon les mesures faites par les services spécialisés dans le suivi de ce virus.* » Mais malgré les possibles conséquences sur la programmation au Vélodrome, il estime que SQY se doit d'être « *responsable et solidaire* », « *parce qu'on est un des plus gros fournisseurs de cette sécurité sanitaire sur le département* ».

Malgré tout, le nombre de premières injections du vaccin contre le Covid-19 est bien en baisse à SQY comme dans le reste du pays. Donnée que ne voit pas forcément d'un mauvais œil le président de l'Agglomération. « *C'est plutôt une bonne nouvelle de voir que le taux baisse,* juge Jean-Michel Fourgous. *On a du mal à totaliser, mais je pense que la chute des primo-injections est due au fait qu'une large majorité a été vaccinée.* »

Ainsi, même s'il concède que cela est difficile à mesurer puisque des vaccinations ont également lieu chez les médecins, pharmaciens et médecins du travail en plus du Vélodrome, le président de SQY estime que « *entre 70 et 80 %* » des Saint-Quentinois de plus de 18 ans « *qui voulaient se faire vacciner* » l'ont été. Ce qui lui fait dire que « *les Saint-Quentinois sont certainement les plus vaccinés de France, mais on doit rester en veille.* » D'autant que les 12-17 ans peuvent se faire vacciner depuis le 15 juin. Au vélodrome, 200 l'ont été le jour de l'ouverture, et 500 l'ont été le 17 juin par exemple. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Un électrocomposteur bientôt installé à la cuisine centrale de Villepreux

En septembre, un électrocomposteur verra le jour à la cuisine centrale de Villepreux. Cette machine a pour objectif de collecter et de traiter les biodéchets des cinq écoles de la commune, afin de respecter les directives européennes.

▶ FARAH SADALLAH

Écologique et économique. Un électrocomposteur pour collecter, traiter et recycler les biodéchets, sera bientôt mis en place à la cuisine centrale du groupe scolaire Jean de La Fontaine à Villepreux. Pour ce faire, une convention a récemment été signée entre la Ville et l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY).

Ainsi, les biodéchets ou encore le gaspillage alimentaire de la restauration collective des cinq écoles de Villepreux seront récoltés à l'aide d'un vélo électrique avec remorque. Ce dernier viendra récupérer les matières organiques depuis des points d'apport installés à proximité des écoles, avant de les rapporter au composteur électromécanique.

« On n'aura pas le côté polluant du transport »

Sachant qu'un biodéchet est « *un déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires* », selon le code de l'environnement.

L'objectif affiché est de respecter la directive européenne du 30 mai 2018, spécifiant que « *tous les biodéchets devront être triés et traités à la source ou collectés séparément d'ici le 31 décembre 2023* », selon les documents du bureau communautaire datant du 6 mai 2021.

Ce projet participe également à une ambition plus générale, visant à recycler d'ici 2025, « *55 % en poids des déchets municipaux, puis 60 % d'ici 2030 et 65% d'ici 2035, en favorisant la valorisation de proximité des déchets organiques* », précise le même document.

Ainsi, les deux institutions, communautaire et municipale, ont fait le choix de traiter les biodéchets à la source et non pas de les collecter séparément. La collecte séparée impliquerait la mise en place d'une quatrième poubelle et d'un quatrième flux de ramassage, ce que l'Agglomération et la commune ne souhaitent pas. Elles préfèrent « *être sur une filière courte, avec un traitement local, une collecte locale,* explique Jean-Michel Chevallier, conseiller communautaire délégué à la collecte et à la valorisation des déchets. *Et on n'aura pas le côté polluant du transport.* »

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

La commune de Trappes devrait poursuivre l'expérimentation avec l'installation d'un électrocomposteur dans la ville fin 2021, début 2022.

« Un intérêt financier »

Cette décision est aussi économique, en raison de la potentielle augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). « *Cette taxe va être multipliée par 5* », prévient le conseiller communautaire. D'où leur choix du traitement à la source pour éviter un quatrième flux. « *On a intérêt à réduire nos flux (de collecte, Ndlr) puisque c'est sur cette base qu'on est taxés et ça coûte cher* », révèle Jean-Michel Chevallier.

Ce choix de traitement à la source cocherait donc toutes les cases d'un cycle vertueux, selon lui. « *C'est une filière courte et locale, qui donnera de l'engrais. C'est aussi une réponse à une contrainte réglementaire et ça a un intérêt financier* », conclut-il.

Villepreux est donc la ville pilote choisie pour tester cette machine du compostage, notamment en raison de sa cuisine centrale. « *On a un gisement de biodéchets important* », justifie le conseiller communautaire. Par la suite, des bornes de collecte pour les habitants vont aussi être mises en place, sous forme, « *de points d'apport volontaire* », poursuit Jean-Michel Chevallier.

Ensuite, c'est la commune de Trappes qui devrait poursuivre l'expérimentation avec l'installation d'un électrocomposteur dans la ville fin 2021, début 2022. Une troisième machine devrait également voir le jour à Voisins-le-Bretonneux, dans le cadre de l'éco-quartier de la Remise, d'ici 2023-2024. ■

COIGNIÈRES

L'enseigne de petits prix B&M ouvre le 23 juin

L'enseigne, qui a racheté Babou il y a trois ans, ouvre son nouveau magasin au Forum Gibet cette semaine.

Après avoir ouvert un magasin début juin à Mantes-la-Ville, B&M s'installe à Coignières cette semaine. Cette enseigne anglaise, qui avait racheté le groupe Babou il y a trois ans, est spécialisée « *dans la distribution de produits d'équipement de la maison et de la personne à prix discount* », indique-t-elle dans un communiqué. Ce nouveau magasin va être inauguré le mercredi 23 juin, au Forum Gibet, situé rue des Frères Lumière. « *L'enseigne prend ses quartiers dans une zone commerciale très dynamique plébiscitée notamment pour ses enseignes d'ameublement, de décoration et d'électroménager*, apprécie B&M. *Le magasin, d'une surface totale de 2 890 m², est facile d'accès depuis la départementale 213 et la nationale 10 situées à proximité.* » Dès l'ouverture, la clientèle coignièrienne « *pourr[a] découvrir toutes les références qui font le succès de l'enseigne B&M : décoration, mobilier, jardin, habillement, textile de maison et profiter bien sûr de sa zone promotionnelle bons plans* », souligne Anthony Giron, président de B&M France, dans le communiqué.

GUYANCOURT

À l'Observatoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, Thomas Pesquet était en direct depuis l'espace

La structure située à Guyancourt et dépendant de l'UVSQ a retransmis en direct le 17 juin des échanges entre l'astronaute français et des collégiens présents à l'université Paris-Saclay.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Toujours actuellement en mission dans l'espace, Thomas Pesquet n'en oublie pas pour autant de partager son expérience avec la jeunesse. Le 17 juin, le célèbre astronaute français a répondu pendant dix minutes depuis l'espace aux questions de collégiens de La Norville (Essonne), lesquels étaient réunis à l'école CentraleSupélec – Paris-Saclay, située à Gif-sur-Yvette (Essonne).

La date n'a pas été choisie au hasard puisque la Station spatiale internationale (ISS) passait ce jour-là au-dessus de l'université. Les échanges étaient aussi retransmis à l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ), à Guyancourt, dépendant de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), qui fait partie de Paris-Saclay.

Dix minutes d'échange

Les élèves présents à CentraleSupélec ont ainsi pu directement interagir avec l'astronaute de 43 ans, l'interrogeant sur les difficultés à retrouver ses réflexes dans l'ISS, les effets de l'apesanteur, les expériences qu'il réalise, son rôle de commandant de mission, sa manière d'apprécier les plats depuis l'espace, ce qui l'émerveille le plus de là-haut, ou encore les conseils qu'il pourrait donner à ses potentiels successeurs.

LA GAZETTE DE SQY

À l'OVSQ, une quarantaine d'élèves du lycée Saint-François d'Assise, de Montigny-le-Bretonneux, n'ont eux pas pu échanger avec Thomas Pesquet, mais ont suivi avec beaucoup d'intérêt la séance de questions-réponses en direct.

À l'OVSQ, une quarantaine d'élèves du lycée Saint-François d'Assise, situé à Montigny-le-Bretonneux, n'ont eux pas pu échanger avec Thomas Pesquet, mais ont suivi avec beaucoup d'intérêt la séance de questions-réponses en direct. « *J'ai trouvé ça un petit peu passionnant, lui il parlait depuis l'espace, et il donnait des conseils aussi* », réagit Quayyim, en seconde au lycée ignymontain.

« *J'adore les sciences, et surtout l'espace, donc de pouvoir avoir une interview de Thomas Pesquet, c'est vraiment incroyable, surtout qu'il est dans l'espace en ce moment* », s'enthousiasme quant à elle Marie-Laure, en seconde dans le même établissement, visiblement déjà partante pour prendre la relève, puisque si elle avait pu échanger avec l'astronaute, elle affirme qu'elle lui aurait entre autres demandé « *si c'est possible pour nous de postuler, quand on aura des masters en sciences ou des trucs comme ça* ».

Du côté de l'UVSQ, on estime que cet événement était important pour sensibiliser les jeunes à ces questions spatiales et présenter les travaux effectués à l'OVSQ et au sein de son Laboratoire atmosphères, milieux, observations (Latmos). « *Nous avons invité également des élèves […] pour leur présenter notre savoir-faire. Ici, à l'OVSQ, ces laboratoires, en particulier le laboratoire Latmos, ce sont des structures qui sont à la pointe en sciences de l'atmosphère* », a notamment déclaré Alain Bui, président de l'université, citant par exemple l'UVSQ-sat, développé au Latmos et qui tourne actuellement autour de la Terre depuis son lancement en janvier. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Démarrage en trombe pour les trottinettes électriques

L'Agglomération comme l'opérateur Tier sont satisfaits des premières semaines de mise en service des trottinettes électriques. Même si quelques écueils restent à être surmontés.

▶ DAMIEN GUIMIER

Avec plus de 115 000 trajets déjà effectués, les Saint-Quentinois semblent avoir adopté les trottinettes électriques. Suite à l'appel à projets de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), Tier mobility a déployé ce service dans les 12 villes le 7 mai. Un peu plus d'un mois plus tard, nous avons fait un premier point d'étape avec l'opérateur et Jean-Baptiste Hamonic (Modem), vice-président de SQY délégué aux mobilités et maire de Villepreux.

« *Rappelons qu'on part sur une expérimentation de 12 mois et que c'est bien au terme de ces 12 mois qu'il faudra tirer un bilan qui nous permettra de savoir s'il est pertinent ou pas de continuer avec ce service*, insiste Jean-Baptiste Hamonic. *Ceci étant dit, les premiers retours que j'ai sont très positifs.* »

Du côté de Tier, on tire également un bilan « *très positif* » des débuts. « *Si je donne quelques chiffres, il y a aujourd'hui 19 000 personnes qui ont non seulement téléchargé l'application, mais aussi réalisé un trajet, donc c'est vraiment des usagers actifs* », apprécie Stanislas Jallot, chargé pour Tier de la collaboration avec les collectivités d'Île-de-France, dont SQY. Le nombre de locations quotidiennes est de « *4 000–5 000* », ce qui a permis d'atteindre les « *114 000* » locations effectuées au 17 juin.

Une autre donnée qui satisfait tant l'opérateur que l'élu est la distance moyenne parcourue à chaque location : 4 kilomètres. « *C'est la vraie satisfaction,* estime Jean-Baptiste Hamonic. *Et quand on regarde les différents trajets réalisés, à l'aide des données GPS des trottinettes, on constate que ce sont des trajets qui répondent bien aux attentes des publics cibles de ce type de mobilité.* » Tier retient également que son service est emprunté dans les 12 communes, même les plus éloignées comme Magny-les-Hameaux.

Le succès du démarrage a été tel que Tier a rapidement dû passer de 450 à presque 1 000 trottinettes, ainsi qu'étoffer ses équipes sur le terrain. Elle compte aujourd'hui huit « *ambassadeurs* » chargés de « *patrouiller* », « *ranger les trottinettes* », « *renseigner les habitants* », détaille Stanislas Jallot, précisant que Tier reçoit depuis beaucoup moins de mails et d'appels de Saint-Quentinois mécontents, par exemple pour des engins abandonnés en dehors des zones de stationnement.

LA GAZETTE DE SQY

Le nombre de locations quotidiennes est de « *4 000-5 000* », ce qui a permis d'atteindre les « *114 000* » locations effectuées au 17 juin, nous indique Tier mobility.

À ce sujet, Tier continue d'améliorer la précision de sa technologie GPS. Elle aura prochainement une telle précision que « *la trottinette devra vraiment être dans le rectangle* » de la zone de stationnement pour terminer la course, indique Stanislas Jallot. Par ailleurs, un autre point de satisfaction pour Tier est le taux d'utilisation du casque par les Saint-Quentinois, qui est d'« *un peu moins de 20 %, ce qui est quand même bien quand on compare aux chiffres parisiens* ». Pour inciter encore plus le port du casque, Tier envisage d'offrir des minutes aux personnes pour le temps qu'elles enfilent le casque.

Malgré tout, restent deux écueils qui persistent depuis la mise en service des trottinettes : leur utilisation par des mineurs, ce qui est autorisé par la loi à partir de 12 ans, mais interdit par les règles d'utilisation de Tier ; ainsi que des trottinettes utilisées par deux personnes à la fois, souvent mineures.

L'opérateur envisage justement un nouveau système pour certifier que l'utilisateur est bien majeur. « *En septembre, on aura une technologie qui va vérifier la carte d'identité, elle scannera la carte d'identité et il faudra faire un selfie, les deux photos seront comparées* », nous apprend Stanislas Jallot.

Une mesure qui devrait également atténuer l'utilisation par deux personnes d'une seule trottinette, ce qui est pour le coup interdit par la loi et passible d'une amende. « *Il y a une autre chose qu'on va vouloir tester, qui nous est demandée par les habitants,* révèle le responsable de Tier. *C'est le fait de pouvoir faire des trajets groupés : avec une application, pouvoir débloquer plusieurs trottinettes. C'est en train d'être développé.* »

Mais l'élu comme l'opérateur misent également sur la sensibilisation, à l'image de la présence de Tier au Village de la mobilité de Villepreux le 5 juin, ou au magasin Auchan de Maurepas le week-end dernier. « *Pour chacune des communes, on souhaite organiser un événement de sensibilisation et d'initiation à la conduite, on se rend compte que les gens ont besoin de savoir prendre en main ces engins* », souligne Stanislas Jallot.

L'élu saint-quentinois aux mobilités confirme qu'il y a encore de la pédagogie à faire, car « *on voit encore trop de mauvaises utilisations au sens du code de la route* », rappelant que les trottinettes doivent circuler sur les itinéraires cyclables ou la route. Et d'ajouter : « *De toutes façons, les polices municipales savent que maintenant, après cette phase de pédagogie qui va continuer, on va rentrer dans une période où on va verbaliser ceux qui ont un mauvais usage de la trottinette.* »

Des évolutions et des événements sont donc encore prévus. Mais l'Agglomération et Tier semblent satisfaits des premières semaines. « *Des débuts positifs,* confirme de son côté Jean-Baptiste Hamonic. *Il faut évidemment continuer de surveiller ça de très près, accompagner l'utilisateur et permettre à l'opérateur d'être en adaptation permanente pour répondre aux besoins et aux aspects de sécurité qui sont remontés par les communes et l'agglomération.* » Tier insiste de son côté sur sa volonté « *d'offrir des solutions de micromobilité pour des trajets de 3–4 kilomètres* », afin « *de réduire la place de la voiture individuelle* ». ■

GUYANCOURT

La première ressourcerie pérenne de SQY sera à Guyancourt

D'ici septembre, une ressourcerie va ouvrir ses portes à Guyancourt, en collaboration avec l'association Ressources&Vous. En plus du réemploi et de la revente d'objets, des ateliers et de la réinsertion à l'emploi seront mis en place.

▶ FARAH SADALLAH

Après Épernon, le Perray-en-Yvelines, et Saint-Arnoult-en-Yvelines, une ressourcerie en collaboration avec l'association Ressources&Vous, va ouvrir en septembre prochain à Guyancourt. Dans une ancienne imprimerie de 340 m², au 43, rue de Dampierre, entre le quartier du Village et le Pont du Routoir, une boutique de réemploi et un espace de stockage vont prendre leurs quartiers. En plus, des ateliers de sensibilisation à la gestion des déchets vont être organisés. Et des emplois en insertion vont être créés.

LA GAZETTE DE SQY

Dans une ancienne imprimerie de 340 m², au 43, rue de Dampierre, entre le quartier du Village et le Pont du Routoir, une boutique de réemploi et un espace de stockage vont prendre leurs quartiers.

Une troisième vie aux objets

Cet espace, qui se rapproche du tiers lieu, n'est donc pas le premier mis en place par cette association, spécialisée dans le réemploi des objets. « *Elle a du recul. On sait que ça fonctionne* », indique François Morton (DVG), maire de Guyancourt. Il existe en effet trois boutiques dans les Yvelines.

C'est en fin de mandat l'année dernière que l'édile est rentré en contact avec Ressources&Vous. « *Ce qui nous a séduit c'est tout le volet sur la transition écologique avec la collecte des déchets, leur valorisation, le tri et leur amélioration avec le réemploi* », explique le maire de la commune, qui avait déjà collaboré avec eux lors de l'organisation de Repair cafés. D'autant plus que ce projet s'inscrit dans le pacte pour la transition, pour lequel la Ville s'est engagée à réaliser des actions concrètes (voir notre édition du 15 juin).

La ressourcerie va donc donner une seconde, voire une troisième vie aux objets, qui étaient initialement promis à la déchetterie. La boutique va ensuite servir à les revendre à très bas prix, après que ces objets auront été revalorisés. Leur collecte se fera directement auprès de la ressourcerie. Mais celle-ci ne pourra pas tout accepter. « *Il y a une phase de tri. L'association estime traiter 60 % des apports, donc 40 % vont à la déchetterie* », nuance-t-il.

Et on ne pourra pas tout trouver en boutique. Par exemple, il ne devrait pas y avoir d'électroménager, suppose François Morton. Sinon la ressourcerie risquerait de rentrer en concurrence avec Trappes, qui possède déjà un magasin d'électroménager d'occasion, Envie Trappes. Le local proposera en revanche des objets de la vie courante, comme des vêtements. « *Il y a une grosse demande de fripe* », observe le maire de Guyancourt.

Mais ce n'est pas tout. En plus, des ateliers de sensibilisation seront organisés sur la gestion des déchets, et leur tri par exemple. « *Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas* », rappelle François Morton.

Une certaine mixité sociale

La réinsertion professionnelle fait aussi partie des objectifs du lieu. « *La transition écologique, c'est aussi l'aspect social* », affirme le maire de la commune. Ainsi, des contrats d'insertion et des services civiques vont être proposés, pour des postes en boutique ou plus techniques, présente François Morton.

Ce lieu pourrait aussi apporter une certaine mixité sociale. « *On va avoir un mélange entre les gens qui viennent sur cette structure pour avoir accès à des prix réduits et les gens aisés qui veulent pratiquer ce genre de recyclage des objets* », espère-t-il. Le projet sera soumis au vote du conseil municipal le 6 juillet. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Large réhabilitation en vue pour des résidences de l'espace Saint-Quentin

Les résidences des places Milhaud et Auric, situées au-dessus de magasins du centre commercial, seront rénovées de l'automne prochain à la fin d'année 2022.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Le centre commercial espace Saint-Quentin, à Montigny-le-Bretonneux, c'est bien sûr de nombreux magasins, mais aussi les résidences situées au-dessus des commerces. Parmi elles, celles des places Darius Milhaud et Georges Auric, comptant respectivement 73 et 25 logements. Des travaux de réhabilitation de celles-ci doivent commencer à l'automne, comme l'avait révélé le journal municipal l'Ignymontain de mai dernier. Ils s'inscrivent dans un projet plus global de rénovation de l'espace Saint-Quentin.

ARTEO ARCHITECTURES

Dans le cadre de la rénovation générale du centre commercial, « *on avait pris la décision de remettre à niveau les deux résidences qu'on a au-dessus* », explique la chargée d'opérations du bailleur.

Rénovation énergétique et travaux pour « *donner un confort supplémentaire* »

« Il y avait une volonté du précédent gestionnaire du centre commercial (le gestionnaire a changé récemment, Ndlr) de remettre à niveau ce centre, qui est un peu vieillissant (il date des années 1980, Ndlr). Nous, dans ce cadre-là, on avait pris la décision de remettre à niveau les deux résidences qu'on a au-dessus, explique Lucile Guitard, chargée d'opérations chez Toit et joie, le bailleur qui gère ces résidences. *On avait aussi eu des retours des locataires qui se plaignaient de sensation de froid et de charges électriques importantes au vu de leurs dépenses énergétiques. »*

Ainsi, Toit et joie va procéder à une profonde rénovation énergétique des bâtiments, qui avaient vu le jour en 1984. Une pose d'isolation extérieure est notamment prévue sur toutes les façades. Une isolation sur les toitures sera aussi refaite, et certaines toitures en tuiles seront reprises. *« Pour tout ce qui est énergétique, on vient remplacer toutes les menuiseries, [...] poser les occultations,* détaille Lucile Guitard. *On n'en avait pas. […] On vient [aussi] remplacer tous les radiateurs, reprendre le réseau de ventilation, refaire une mise aux normes et une mise en sécurité électrique. »*

En plus de cette rénovation énergétique, sont aussi programmées *« deux interventions pour […] donner un confort supplémentaire »* à ces résidences, selon la chargée d'opérations. *« On va venir, d'une part, reprendre les jardins qui sont en cœur d'îlots, pour essayer qu'ils soient un peu plus attractifs, car aujourd'hui, […] ils sont assez basiques,* précise-t-elle. *On va aussi créer des balcons, agrandir certains paliers extérieurs. »* Autres interventions projetées : reprendre toutes les serrureries, les clôtures entre les différents jardinets côté cour, réaménager les locaux vélos, ou encore créer un espace potager dans une des deux résidences *« suite à la demande de locataires »*, d'après Lucile Guitard.

D'autres résidences du centre commercial devraient aussi être réhabilitées

Un appel d'offres vient d'être lancé et une entreprise devrait être désignée en septembre. Les travaux, eux devraient commencer en octobre, pour 15 mois. La fin du chantier est donc prévue fin 2022. Un chantier dont les conséquences seront très réduites sur l'activité des boutiques, garantit la représentante de Toit et joie : *« Vous imaginez bien que le gestionnaire du centre commercial n'a aucune envie de voir un de ses commerces fermer. Donc il faut qu'on assure la continuité d'exploitation des commerces en pied d'immeubles. […] Quand on interviendra sur les façades côté allées piétonnes et commerces, il faudra que les échafaudages puissent permettre de continuer à rentrer dans les commerces et assurer la sécurité des personnes qui se trouvent dans ces rues-là. »*

Le coût d'ensemble du projet s'élève lui à 5,5 millions d'euros TTC. Il prend en compte, outre la réhabilitation elle-même, différentes études en amont, comme celle *« des géomètres, des diagnostiqueurs amiante, diagnostiqueurs plomb »* mais aussi *« des diagnostics sur la structure du bâtiment, pour savoir si on peut agrandir des baies, créer des surfaces supplémentaires »*, énumère Lucile Guitard, assurant par ailleurs que tous les tests amiante sont revenus négatifs. *« Après, pendant tout le chantier, on va avoir un bureau de contrôle, […] qui va vérifier le côté technique des solutions, et les valider, on a un coordinateur SPS qui va vérifier que les travaux se fassent en toute sécurité »*, ajoute-t-elle.

Les financements seront assumés par le bailleur sur ses fonds propres et par des prêts contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignation. En revanche, aucuns frais pour les résidents, affirme Toit et joie. Par ailleurs, selon nos informations, les bailleurs des autres résidences du centre commercial devraient eux aussi rénover progressivement leurs bâtiments. ■

COIGNIÈRES

Un écopâturage et un verger partagé d'ici la fin de l'année

La mairie de Coignières, avec l'aide de l'Agglomération, compte créer un verger partagé et un écopâturage près de l'étang du Val Favry. L'objectif étant de gagner en autonomie et de réapprendre d'anciens savoirs.

▶ FARAH SADALLAH

Les habitants de Coignières pourraient bien tomber sur un écopâturage avec des moutons et un verger partagé, d'ici la fin de l'année. Au Val Favry, la municipalité a pour projet, depuis février 2020, de développer ce site pour répondre à des problématiques d'agriculture urbaine. *« L'Agglomération travaille sur [cette problématique] [...] et nous a contactés en janvier 2020 avec des étudiants de l'AgroParis Tech, qui ont repéré 11 sites (dont Coignières, Ndlr) »*, rappelle Cyril Longuépée (SE), adjoint chargé de la transition écologique, de l'urbanisme et des travaux.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Le projet d'écopâturage serait un peu plus avancé que celui du verger partagé. Sur la pente du Val Favry donnant sur le lac, la zone réservée fait 7 000 mètres carrés.

Un expert formera les personnes

À l'issue de la première phase d'étude, Coignières a donc été présélectionnée par l'Agglomération et *« on a dit oui »*, poursuit l'adjoint au maire. La Ville souhaite gagner en autonomie alimentaire et réapprendre des savoirs anciens. C'est pourquoi, début 2020, une concertation a eu lieu avec les étudiants qui ont fait des propositions aux habitants et aux associations. Cette réunion a permis d'acter la création d'un écopâturage et d'un verger partagé.

Mais, entre juin 2020 et février 2021, les deux projets n'ont pas beaucoup avancé en raison de la crise sanitaire, raconte Cyril Longuépée. Pour le moment, un sondage a été réalisé auprès des habitants, pour connaître leur intérêt pour le projet et savoir s'ils souhaitent s'impliquer. *« On a eu 27 réponses et 25 personnes sont intéressées [...] »*, rapporte l'adjoint au maire.

Il ne leur manque plus qu'à trouver un expert ou un spécialiste qui pourra former les personnes qui constituent maintenant un groupe pour faire vivre le verger. *« La philosophie de ce lieu, c'est d'avoir un projet participatif. Il doit être conçu avec et par les habitants. Ils vont choisir quel design, quels arbres planter »*, explique Cyril Longuépée.

Reste encore à trouver un porteur de projet

L'adjoint espère trouver l'expert avant septembre, afin de commencer à ce moment-là un travail de réflexion. Le lieu n'a en effet pas encore été choisi. *« Ce sera autour du Val Favry a priori. [...] C'est un grand espace. Ce ne sera pas concentré sur un même endroit »*, précise-t-il.

D'autant plus que ce verger sera l'occasion *« de partager des connaissances et donc de retrouver des savoirs anciens »*, souhaite Cyril Longuépée, qui donne l'exemple du porte-greffe, qui est un arbre sauvage auquel on va insérer un morceau d'arbre fruitier pour que l'arbre donne des fruits comestibles. *« C'est un point de greffe. On a donc deux arbres sur un »*, décrit-il. D'ailleurs, il y aurait déjà beaucoup de poiriers greffés à Coignières, selon lui. L'élu espère en planter d'autres dans la ville.

Le projet d'écopâturage serait en revanche un peu plus avancé que celui du verger partagé. Sur la pente du Val Favry donnant sur le lac, la zone réservée fait 7 000 m². *« Le devis est fait […], les travaux vont pouvoir commencer »*, annonce Cyril Longuépée.

Reste encore à trouver un porteur de projet. *« On ne veut pas louer des moutons. On veut quelqu'un qui a un projet agricole qui a du sens, clarifie l'adjoint au maire. J'ai bon espoir que cela soit mis en place d'ici la fin de l'année. »* En septembre et en octobre, la pâture devrait d'ailleurs être prête, selon lui. Sachant qu'au total, l'Agglomération a budgétisé les deux projets pour un montant d'environ 50 000 euros.

D'autres initiatives, qui vont dans le même sens, sont à l'œuvre dans la commune, comme l'éventualité de créer un jardin partagé au sein de la résidence HLM des Acacias. *« L'objectif est la résilience et l'autonomie alimentaire »*, conclut l'élu. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► FARAH SADALLAH

Les Clayes-sous-Bois
Une rixe éclate entre jeunes au sujet d'un portable volé

Une trentaine de personnes étaient regroupées le soir aux Clayes-sous-Bois le 14 juin. Un jeune était a priori visé en particulier. C'est un témoin, en appelant le 17, qui a signalé que le jeune était en train de se faire frapper. Sur place, la police a donc dispersé le groupe qui voulait en découdre.

Le jeune homme pris pour cible a raconté qu'il était avec un ami lorsque des jeunes des Clayes-sous-Bois leur sont tombés dessus. Ils auraient agi de la sorte en raison du vol présumé d'un téléphone portable. Les deux jeunes agressés sont allés porter plainte avec leur éducateur. Sur les lieux, les forces de l'ordre avaient trouvé un couteau de boucher de 50 cm et une matraque de 60 cm. ■

Yvelines Trafic de drogue sur Snapchat : sept personnes arrêtées

Le 14 et le 15 juin, sept personnes ont été arrêtées pour trafic de drogue dans la circonscription de Plaisir. Une soixantaine de kilos de résine ont été retrouvés ainsi que 22 804 euros en liquide.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les perquisitions ont permis à la police de mettre la main sur 61 kg de résine dans une voiture se trouvant dans un box à Bois-d'Arcy.

Coup de filet pour la police ! Sept personnes ont été arrêtées entre le 14 et le 15 juin dans la circonscription de Plaisir. Âgés de 25 à 42 ans, ils ont été mis en cause puis déférés le 17 juin au tribunal judiciaire de Versailles pour trafic de drogue dans les Yvelines. Une information judiciaire a été ouverte.

Tout a commencé sur Snapchat en août 2020, lorsque le groupe de lutte contre les stupéfiants de la sûreté urbaine de Plaisir a repéré sur le réseau social, et ses conversations éphémères, un utilisateur qui proposait régulièrement de la vente de produits stupéfiants. Une enquête a alors été ouverte. Dans la foulée, la police l'a placé sous surveillance.

Cette dernière leur a permis d'établir l'organigramme d'une dizaine de personnes. Un appartement a aussi été découvert à Louveciennes. Ce dernier servait a priori de plateforme de stockage, de conditionnement et de vente par Snapchat. En parallèle, la nourrice et le lieu de stockage présumé de la drogue se situaient à Bois-d'Arcy et à Saint-Cyr-l'École.

Alors, le 14 juin, les forces de l'ordre ont décidé de passer à l'action. Le Raid ou encore des équipes cynophiles de recherche de stupéfiants du 78, 28 et 95 ont aussi été mobilisés. L'opération a permis d'interpeller cinq des huit suspects principaux, qui ont été immédiatement placés en garde à vue. Les perquisitions, elles, ont permis à la police de mettre la main sur 61 kg de résine dans une voiture se trouvant dans un box à Bois-d'Arcy.

Lors d'autres perquisitions, 4,6 kg de résine et d'herbe de cannabis ont été retrouvés ainsi que 22 804 euros en numéraire, et trois armes chargées. De plus, une machine à compter les billets, des appareils à thermosouder, des balances et du matériel de conditionnement ont été saisis. Un vrai matériel de professionnel.

Une seconde opération a également eu lieu le lendemain à 6 h du matin. Les policiers ont procédé à d'autres interpellations. Deux personnes ont été placées en garde à vue pendant 96 heures. Les nouvelles perquisitions ont d'ailleurs permis aux forces de l'ordre de saisir 1,5 kg de cocaïne, 8 kg d'herbe de cannabis et 7 000 euros. ■

Île-de-France
Il livrait du cannabis dans toute la région

Un jeune homme a été condamné à 18 mois de prison ferme le 14 juin pour trafic de drogue. Il parcourait l'Île-de-France pour livrer du cannabis.

Il était déjà en sursis pour trafic de drogue au moment de son arrestation. Ce jeune homme, âgé de 26 ans, vient de tomber pour la deuxième fois pour les mêmes faits. Le 14 juin, il a été condamné à 18 mois de prison ferme avec une incarcération immédiate, selon *78actu*. Ce qui devait être un simple contrôle routier, se transforma en une interpellation. Les policiers ont mis la main sur 2 kg de résine, 200 g d'herbe, de la cocaïne, une arme de poing et 13 000 euros en liquide, énumère le site d'actualités yvelinois. À bord de la C3 de sa mère, il livrait un peu partout en Île-de-France, dans les Yvelines, le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine et Paris. Il prenait les commandes sur Snapchat et se faisait appeler La Foudre. Selon *78actu*, il gagnait 1 000 euros par jour. Mais le jeune dealer s'est justifié en évoquant une dette de 50 000 euros qu'il devait rembourser. Lors de sa première interpellation, il était nourrice et tout a été saisi. C'est pourquoi il aurait replongé, pour payer sa dette. ■

À CARRIÈRES-SOUS-POISSY,
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT GRÂCE À LA TVA À 5,5 % (1)

LES JARDINS Saint-Louis

ESPACE DE VENTE : **140 RUE DES FRÈRES TISSIER À CARRIÈRES-SOUS-POISSY**
Horaires d'ouverture : lundi / jeudi / vendredi : 13h à 19h, samedi: 10h à 13h / 14h à 19h, dimanche : 14h à 19h

Une situation exceptionnelle à proximité du parc du Peuple de l'Herbe, l'un des plus grands espaces naturels des Yvelines

- Un ensemble immobilier aux accents contemporains composé d'appartements du 2 au 4 pièces
- De beaux prolongements extérieurs : balcons, terrasses et de grands jardins privatifs
- Arrêt de bus au pied de la réalisation desservant la gare de Poissy en 8 mn
- À proximité des écoles, commerces et services.

APPARTEMENTS	PRIX (1)(3) AVANT OFFRE TVA 5,5%	PRIX (1)(2)(3) APRÈS OFFRE TVA 5,5%
2 PIÈCES	165 300 €	-
3 PIÈCES	198 900 €	189 900 €
4 PIÈCES	235 000 €	223 000 €

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

SNC LNC Babel Promotion - Opération 2280 Carrières-sous-Poissy Tissier - 831 304 738 00014 RCS Nanterre - Les Nouveaux Constructeurs, 50 Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 05/2021. **(1)** Résidence en zone ANRU ou dans un périmètre de 300 mètres autour de la zone, les acquéreurs peuvent prétendre à la TVA à 5,5 % sous condition d'éligibilité et sous réserve que le prix de vente ne dépasse pas les plafonds en vigueur. **(2)** Les Nouveaux constructeurs vous offre une partie de votre apport personnel jusqu'à 12 000 € (soit 9000 € pour un 3 pièces, 12 000 € pour un 4 pièces) pour tout contrat de réservation signé entre le 5 juin et le 5 juillet 2021 et la souscription concomitante d'un financement pour l'achat du bien concerné obtenu par l'intermédiaire de «LNC Financement», société de courtage partenaire de l'opération (sous réserve d'acceptation du dossier – les frais de courtage restant à la charge du bénéficiaire). Cette offre prendra la forme d'une subvention versée par compensation le jour de l'acte sur le prix de vente du bien TTC (parking inclus). LNC Financement, SAS au capital de 50000 Euros ayant son siège social 50, Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt Cedex (RCS 502 543 366). Courtier en opérations de banque et services de paiement (COBSP) depuis le 27/06/2008 sous le N°ORIAS 08042972, consultable sur le site www.orias.fr. Offre valable sur une sélection de programmes et d'appartements et non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir et dans la limite des stocks disponibles **(3)** Prix valeur au 31/05/2021, valable pour toute réservation signée d'un appartement situé dans la résidence Les Jardins Saint-Louis dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Les prix annoncés ci-dessus sont donnés à titre indicatif. En cas de différence avec ceux présentés en bureau de vente, ce sont ces derniers qui prévalent. **VOIR CONDITIONS SUR LNC.FR**

Les Clayes-sous-Bois Elle tente de rentrer dans un pub avec une feuille de boucher

Une femme a été conduite en prison le 17 juin dans l'attente de son procès. L'entrée d'un bar aux Clayes-sous-Bois lui avait été refusée le 15 juin, face à son état d'ébriété. Elle avait alors sorti une feuille de boucher.

Son procès est prévu le 8 juillet prochain. Une femme, âgée de 39 ans, s'est montrée menaçante avec un couteau de boucher devant un bar des Clayes-sous-Bois le 15 juin. Selon *78actu*, on lui a refusé l'entrée en raison de son état d'ébriété. Sous l'empire de l'alcool, elle se serait alors révoltée et aurait menacé quiconque s'approchait d'elle, avec une feuille de boucher qu'elle venait de sortir. Elle aurait même asséné un coup sur le capot d'une voiture.

Mais à la venue de la police, les choses ne se sont pas arrangées. Elle s'est débattue, les a insultés et leur a promis de les tuer. En comparution immédiate deux jours après, la femme a demandé un délai pour préparer sa défense, raconte le site d'actualités yvelinois. Entre dépression et alcoolisme, elle a plusieurs condamnations à son actif, dont notamment un délit de fuite sous l'effet de la boisson.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Entre dépression et alcoolisme, elle a plusieurs condamnations à son actif, dont notamment un délit de fuite sous l'effet de la boisson.

La trentenaire serait en effet dans une grande détresse. Son avocat a fait référence à une agression devant la gare de Villepreux par une dizaine de jeunes, qui lui a presque valu la perte d'un œil, rapporte *78actu*. Elle serait victime de violences conjugales depuis cinq ans. Elle a aussi perdu son emploi pendant le confinement. En attendant son procès, elle a été conduite en prison le 17 juin. ■

Yvelines Ikea France condamné à un million d'euros d'amende pour avoir surveillé ses salariés

L'entreprise d'ameublement a été condamnée, le 15 juin à Versailles, pour s'être illégalement renseignée sur plusieurs centaines de salariés et clients entre 2009 et 2012. La filiale française doit verser 1 million d'euros d'amende.

Condamnée le 15 juin pour espionnage illégal. La filiale française d'Ikea, dont le siège français est à Plaisir, devra s'acquitter d'une amende de 1 million d'euros pour avoir surveillé une centaine de salariés et de clients entre 2009 et 2012, rapporte *Le Parisien*.

Mais le procès ne s'est pas arrêté là. Son ancien PDG de 1996 à 2009, Jean-Louis Baillot, a également été condamné. Il a écopé de deux ans de prison avec sursis et de 50 000 euros d'amende, selon le journal francilien. Puis, Jean-François Paris, l'ancien « *Monsieur Sécurité* » d'Ikea France de 2002 à 2012, a lui été condamné à 18 mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende. Tous étaient soupçonnés d'avoir espionné illégalement des clients et des salariés sur leurs antécédents judiciaires, leur mode de vie, leur patrimoine, via la société Eirpace, qui aurait puisé ces données dans des fichiers de police, raconte *Le Parisien*. Au total, il y avait 15 prévenus à la barre. Il s'agissant d'anciens dirigeants de l'entreprise, de directeurs de magasins, mais aussi de fonctionnaires de police ou encore du patron d'une société d'investigations privée. ■

Montigny-le-Bretonneux Un jaloux maladif condamné pour avoir violenté sa petite amie

Un homme a écopé de 15 mois de prison avec sursis le 15 juin, pour avoir frappé sa compagne. Rencontré sur adopteunmec.com à Montigny-le-Bretonneux, l'accusé était profondément jaloux.

15 mois de sursis et une obligation de soins doublés d'une interdiction totale de contact. C'est la peine qu'encourt un homme âgé de 25 ans, après avoir violenté pendant plusieurs mois sa compagne à Montigny-le-Bretonneux. Évitant de justesse la prison ferme, il a été identifié comme jaloux maladif, selon *78actu*. Il surveillait sa petite amie dans ses moindres faits et gestes au point de devenir violent.

Leur histoire a commencé il y a un an sur le site de rencontre adopteunmec.com. Le 11 mars, il est rentré en contact avec la victime. Rapidement, il s'est installé chez elle à Montigny-le-Bretonneux. Le confinement sera annoncé dans la foulée.

C'est à partir de là que sa jalousie maladive a commencé à s'exprimer. Selon *78actu*, tous les soirs il a fouillé son portable. Il l'a interrogée sur ses ex. Il finira par imposer une lecture quotidienne de ses SMS. Il vérifiera ses trajets sur Waze et consultera ses réseaux sociaux.

Puis, il a fini par être violent, en la giflant, en la frappant à la tête, dans le ventre, énumère le site d'actualités yvelinois. Elle déposera plainte le 11 mai 2020 et le médecin diagnostiquera un traumatisme crânien. Et ce n'est pas la première fois que l'homme agissait comme cela. Une plainte avait déjà été déposée pour les mêmes faits. ■

Trappes Un homme mystérieusement poignardé à l'Île de loisirs

Un homme, âgé de 22 ans, a été retrouvé poignardé à 4 h du matin dans la nuit du 19 au 20 juin à l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, alors que la base de loisirs ferme à 22 h 30. Selon *78actu*, il aurait été blessé au niveau du thorax. Transporté à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris, ses jours ne seraient plus comptés. Une enquête est en cours. Pour le moment, des personnes présentes sur les lieux sont entendues. ■

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Réduction de 2000 € par pièce principale sur le prix de vente d'un logement (pièce de plus de 7m², hors cuisine et salle de bain) sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 01/04/2021. Offre valable pour toute réservation signée entre le 1er et le 30 juin 2021 d'un appartement ou d'une maison sur une sélection de logements (liste des programmes disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les studios, les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Crédit Photo : Getty Images. Athana 06-21.

01 58 88 1000
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Course à pied
L'Ecotrail Paris–Île-de-France enfin de retour

Après une édition 2020 annulée en raison de la crise sanitaire, l'Ecotrail Paris–Île-de-France fait son retour en 2021, à une date inhabituelle à cause de la pandémie. Cette course, généralement programmée en mars, se tiendra cette année les 3 et 4 juillet.

Cette course se décline en plusieurs distances, dont celle de 80 km s'élançant de l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. Petit changement pour cette 14e édition, l'arrivée s'effectuera pont d'Iéna, au pied de la tour Eiffel, et non sur cette dernière, qui ne ré-accueillera du public qu'à partir du 16 juillet. Les inscriptions sont en cours. Les tarifs vont de 27 à 106 euros (+ frais de gestion) selon les distances. Pour participer et retrouver tous les détails, rendez-vous sur ecotrailparis.com. ■

Handball Plaisir et Les Clayes vont fusionner à partir de la saison prochaine

Les deux clubs ne feront plus qu'un à partir de la saison prochaine, et ce, quelles que soient les catégories, comme c'est déjà le cas avec une entente incluant aussi Élancourt-Maurepas chez les femmes.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

« ***C'est une très bonne chose pour le club*** », **estime David Frappart, président du Plaisir handball club, tandis que son homologue des Clayes évoque une** « ***vraie avancée sportive et associative*** ».

Il n'y a plus de Plaisir handball club (PHBC) ou de Les Clayes handball club (LCHB). Les deux clubs ont décidé de fusionner et existeront donc à partir de la saison prochaine sous le nom de Plaisir Les Clayes handball (PLCHB).

Une fusion qui sera valable pour toutes les sections et s'inscrit dans le lignée de l'entente déjà effective entre le PHBC et LCHB, ainsi que le club d'Élancourt-Maurepas, mais qui concernait jusque-là uniquement les sections féminines, des U15 aux seniors. La même entente va maintenant aussi exister chez les garçons, mais sans Élancourt-Maurepas au niveau seniors. Pour rappel, chez les hommes, Plaisir évolue, concernant son équipe fanion, en N3 masculine, tandis que Les Clayes est lui pensionnaire de 1re division départementale.

« *Ça fait deux ou trois ans que ça fonctionne et ça tournait bien*, assure David Frappart, le président du PHBC, au sujet de l'entente féminine. *La présidente des Clayes souhaite mettre un terme à ses fonctions, et elle n'avait pas de repreneur [...]. Du coup, elle m'a dit que ça serait bien pour développer les forces du club de fusionner. J'en ai parlé avec le conseil d'administration du PHBC. Tout le monde a été très optimiste dès le départ. On a commencé à en discuter et ça a été validé par nos licenciés en assemblée générale extraordinaire aussi bien à Plaisir qu'aux Clayes.* »

Ainsi, le 7 mai, « *les licenciés ont donné leur accord pour que l'on puisse entamer une discussion* » et « *avec la présidente des Clayes, on a monté notre dossier de fusion et modification de structures auprès du comité [des Yvelines] et de la ligue [Île-de-France]* », raconte-t-il. « *On avait déjà eu ces discussions auparavant, car je comptais arrêter la présidence et c'est compliqué de trouver des bénévoles pour reprendre le club,* abonde Marianne De Brito, présidente du LCHB. *Ça permet aussi de mutualiser les bénévoles, les équipes.*»

Les adhérents pourront donc notamment bénéficier de nouvelles installations, puisqu'en plus du gymnase Hassler et du Palais des sports de Plaisir, les trois gymnases des Clayes-sous-Bois seront également mobilisés, permettant ainsi d'augmenter le nombre de créneaux disponibles pour les entraînements. « *On n'avait pas assez de créneaux et d'entraîneurs pour proposer un niveau très compétitif et de niveau intermédiaire aux licenciés. Donc d'avoir quelque chose de plus [important] en termes de gymnase, de population, ça permet de proposer et du compétitif, et du hand à tous niveaux pour tous les joueurs, tous les licenciés. […] C'est une vraie avancée sportive et associative* », se réjouit Marianne De Brito, indiquant par ailleurs que trois membres du bureau du club des Clayes occuperont des fonctions dans l'organigramme du nouveau club.

Même son de cloche du côté de David Frappart : « *C'est une très bonne chose pour le club. On espère développer un peu plus le sponsoring avec le bassin qui s'agrandit avec Mon grand Plaisir, One nation, et tout le bassin de population alentour […]. On récupère des gymnases […]. Toutes les catégories vont avoir un entraînement aux Clayes et un à Plaisir, pour l'équité de la fusion.* »

Cette fusion va aussi signifier de nouvelles ambitions sportives pour le futur club. Si la N3 masculine continuera de viser un maintien le plus vite possible dans cette division, selon son président, il y aura, en revanche chez les jeunes, « *des grosses ambitions de formation pour que nos joueurs puissent jouer en N3 à terme* », affirme David Frappart. Et d'ajouter : « *L'équipe réserve [masculine de Plaisir], qui était D1 départementale (comme l'équipe une des Clayes, Ndlr), a un objectif de montée en Région.* » Le club a aussi une équipe 3 en 2e division territoriale (départementale, Ndlr), et une 4 en 3e division territoriale, avec à chaque fois un objectif de montée dans la division supérieure. ■

Devenez propriétaire de votre appartement neuf

+ AIDES DE L'ÉTAT
TVA réduite,
Prêt à taux 0 %, Loi Pinel**

+ AVANTAGES DU NEUF
Basse consommation,
confort acoustique et thermique.

+ ESPACES EXTÉRIEURS
Balcon, terrasse, jardin
pour la plupart des appartements.

+ DANS TOUTE LA FRANCE
Paris • Lyon • Nice • Aix-en-Provence
Montpellier • Toulouse • Bordeaux

Renseignez-vous dès maintenant
0 800 123 123
Service & appel gratuits
PITCHPROMOTION.FR

Et en plus ?
L'e-space de vente :
construisons en ligne votre projet immobilier !
En rendez-vous par téléphone,
un conseiller répond à toutes vos questions derrière l'écran, comme par téléphone !

PITCH PROMOTION
Construire l'avenir ensemble®
UNE MARQUE ALTAREA

PITCH PROMOTION SNC, Société en nom collectif au capital social de 75 000 000 euros, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 422 989 715, située au 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, ayant comme numéro de TVA intracommunautaire : FR 25 422 989 715. Illustration : Scenesis - Opération : Artchipel à Asnieres. Document non contractuel, sous réserve d'erreurs typographiques.(*) Pitch Promotion vous offre une partie ou la totalité de votre apport personnel pour l'achat de votre appartement neuf, sous réserve de la signature de l'acte notarié de vente en l'état futur d'achèvement dans les 30 jours calendaires de la notification du projet d'acte ou de l'obtention de l'offre de prêt si postérieure à la notification. Le montant de cette subvention est calculé sur la base du prix de vente TTC du bien acquis et dépend de l'utilisation effective du financement obtenu par l'intermédiaire d'Altarea Solution Financement, société de courtage mandatée expressément par le réservataire.Offre réservée uniquement sur certaines résidences et selon stock disponible. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir. (**) Faire un investissement immobilier présente des risques (ex : non-respect des conditions d'octroi de l'incitation fiscale, y compris des conditions de mise en location, absence de locataire, loyers impayés) susceptibles d'entraîner la perte du bénéfice des incitations fiscales et/ou la remise en cause de l'équilibre financier de l'investissement. LE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LOCATION ENTRAÎNE LA PERTE DES INCITATIONS FISCALES. OSWALDORB. 01/2021.

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

EUROVIA

VINCI

Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Élancourt Marché de producteurs locaux et nombreuses animations à la Commanderie

L'échappée belle propose dimanche 27 juin une journée pour « _vous évader_ » avec, outre un marché local, des spectacles, un manège, des ateliers, un sauna russe, et différents stands de sensibilisation.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le 27 juin à la Commanderie, place à un rendez-vous qui « _vous invite à vous évader le temps d'un dimanche pour prendre soin de vous, des autres et de la planète_ », indique le programme de l'événement.

Le 27 juin, c'est une journée qui se veut conviviale, informative et participative à la Commanderie, à Élancourt. *L'échappée belle* est un rendez-vous qui « *vous invite à vous évader le temps d'un dimanche pour prendre soin de vous, des autres et de la planète* », indique le programme de l'événement.

Au menu des festivités, un marché de producteurs alimentaires de SQY, mais aussi de créations d'artisanat « *responsable* ». Des déambulations sur le thème de la protection de la biodiversité et la santé de l'Homme sont aussi prévues, ainsi qu'un concert. Un manège tournant à la force motrice des parents sera également installé sur place, tandis que les plus curieux voudront sans doute tester le banya, bain de vapeur russe, installé dans une roulotte.

À ne pas oublier non plus, les ateliers, autour du land art – œuvres d'art créées à partir d'éléments naturels tels que des feuilles d'arbres –, de la botanique, de la création de tisanes, ou encore de différentes techniques pour améliorer le bien-être du corps. Différents stands, sur la cosmétique, le développement durable, les espaces verts, le sport santé, ou encore les mobilités, seront aussi installés. Inscriptions obligatoires pour certains événements, programme complet sur kiosq.sqy.fr. ■

Magny-les-Hameaux La version contemporaine des *Trois mousquetaires* de retour à Port-Royal des Champs

Privé de représentation en 2020 pour cause de crise sanitaire, le site de Port Royal des Champs, à Magny-les-Hameaux, va retrouver la version un peu particulière des *Trois mousquetaires* qu'il accueille depuis quelques années. Le collectif 49701 revisite la célèbre œuvre d'Alexandre Dumas en empruntant « *aux codes des séries TV* », indique le Théâtre de SQY, qui organise l'événement en hors les murs. Ainsi, ils décomposent leur représentation en plusieurs saisons. Les trois premières ont déjà été interprétées les années précédentes. Cette fois, place aux saisons 4, 5 et 6. Et c'est à Port Royal des Champs que ça se passe les 26 et 27 juin. Chacune des deux séances est programmée à 14 h. Les tarifs vont de 14 à 30 euros. Détails et réservations sur theatresqy.org. ■

Maurepas L'espace Camus rouvre avec une immersion dans les spectacles des XVIIe et XVIIIe siècles

Avec _Menus plaisir d'été_, qui a lieu les 30 juin et 1er juillet, la troupe de comédiens part rencontrer les habitants de Maurepas pour les inviter dans les coulisses des spectacles baroques.

Alors que plusieurs établissements culturels ont rouvert à SQY, ce n'était pas encore le cas de l'espace Albert Camus de Maurepas. Ce sera chose faite à partir des 30 juin et 1er juillet, à 21 h, avec un spectacle intitulé *Menus plaisirs d'été* qui y est programmé.

Mais pas seulement un spectacle puisque ce rendez-vous, proposé par le Centre de musique baroque de Versailles, consiste surtout en « *une immersion dans l'univers des spectacles des XVIIe et XVIIIe siècles français* », fait savoir la Ville de Maurepas dans un communiqué. « *La troupe royale part rencontrer les habitants de Maurepas pour les inviter dans les coulisses des spectacles du roi : théâtre, chants, danses, jeux d'escrime, costumes, décors seront mis en avant afin de découvrir cet univers,* précise le communiqué. *L'accent sera mis sur la participation des visiteurs au spectacle, pour vivre un moment convivial !* »

Un spectacle d'un heure et qui est gratuit. Réservations obligatoires à l'adresse resa.camus@maurepas.fr et au 01 30 66 55 10. ■

Les Clayes-sous-Bois Deux concerts dans les communs du château

Deux nouveaux concerts sont prévus dans les communs du château des Clayes-sous-Bois. D'abord, vendredi 25 juin, à 20 h 30, c'est *Swing de ménage*. Une prestation en duo « *entre jazz à cordes et chanson swing* », mais aussi « *un univers impitoyable de compositions maison et de reprises des plus beaux standards, entre humour, nostalgie, swing ravageur, scat singing allumé, ou encore chansons passion ou chansons grabuge et aussi des sketchs en français* », indique la description du concert.

Le 30 juin, toujours à 20 h 30, place à la chanteuse d'origine clétienne Céline Radlo, pour un concert de covers soul et blues. Pour chacun des deux concerts, les prix des places vont de 5 à 10 euros, détails et réservations sur lesclayessousbois.fr. ■

Coignières Une interprétation des *Fables de La Fontaine* au théâtre Daudet

La Troupe du Crâne interprétera une vingtaine de fables durant une heure, ce vendredi 25 juin au théâtre Alphonse Daudet.

Le théâtre Alphonse Daudet, à Coignières, qui a rouvert ses portes le 5 juin, accueille vendredi 25 juin, à 20 h 30, une représentation des *Fables de La Fontaine*, par la Troupe du Crâne. « *Habillés en costumes d'époque, les membres de la Troupe du Crâne interpréteront, durant une heure, une vingtaine de fables de Jean de La Fontaine ("Le Corbeau et le Renard", "La Poule aux œufs d'or", "La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf"...) avec énergie et passion* », indique la Ville de Coignières sur son site internet, ajoutant que la représentation se déclinera en « *des petites pièces de théâtre qui égayeront les petits et les grands* ».

Une troupe en résidence

Mise en scène par Monique Font Didion, qui a fondé en 1982 cette compagnie aujourd'hui en résidence au théâtre Daudet, mais aussi à l'espace Albert Camus de Maurepas, « *cette représentation des "Fables de La Fontaine" vaut le détour* », assure la commune. Les tarifs vont de 5 à 8 euros, réservations au 01 34 61 60 98. Possibilité de venir retirer ses billets avant le spectacle, ouverture de la billetterie sur place à 19 h 45. ■

Guyancourt Concerts folk au jardin des Gogottes ce samedi

Deux trios, l'un féminin, les Mountain Fire, et l'autre masculin, le McDonnell Trio, se produisent ce samedi 26 juin au jardin des Gogottes.

Le jardin des Gogottes, à Guyancourt, accueille le 26 juin à 20 h deux groupes aux tendances folk. D'abord, les musiciennes de Mountain Fire, que l'on devrait par ailleurs retrouver à la Batterie le 22 octobre. « *À l'origine de Mountain Fire il y a les voix de Myriam, Shelly et Marie [...]. Trois voix qui s'harmonisent et se font écho […]. Autour d'un feu un soir de pleine lune, au fin fond des steppes ou sous les lumières magiques du grand Nord, la new folk de Mountain Fire nous entraîne dans un voyage chamanique* », peut-on lire sur le site internet du groupe. Lors de ce concert, elles feront sûrement découvrir leur premier album, sorti le 28 mai.

Elles laisseront ensuite place à McDonnell Trio. Un groupe familial à la double culture franco-irlandaise. « *De génération en génération, l'histoire continue et les deux fils de Michael, Simon et Kevin, embarquent à leur tour au côté du père, pour naviguer sur trois voix et deux générations, et donner vie à des chansons irlandaises et des folk-songs sans frontières* », indique leur site internet. Ce concert assis et en plein air se déroule dans le cadre de *Vive l'été* à Guyancourt. Gratuit. Entrée libre, dans la limite des places disponibles. Détails et réservations au 01 39 30 45 90. ■

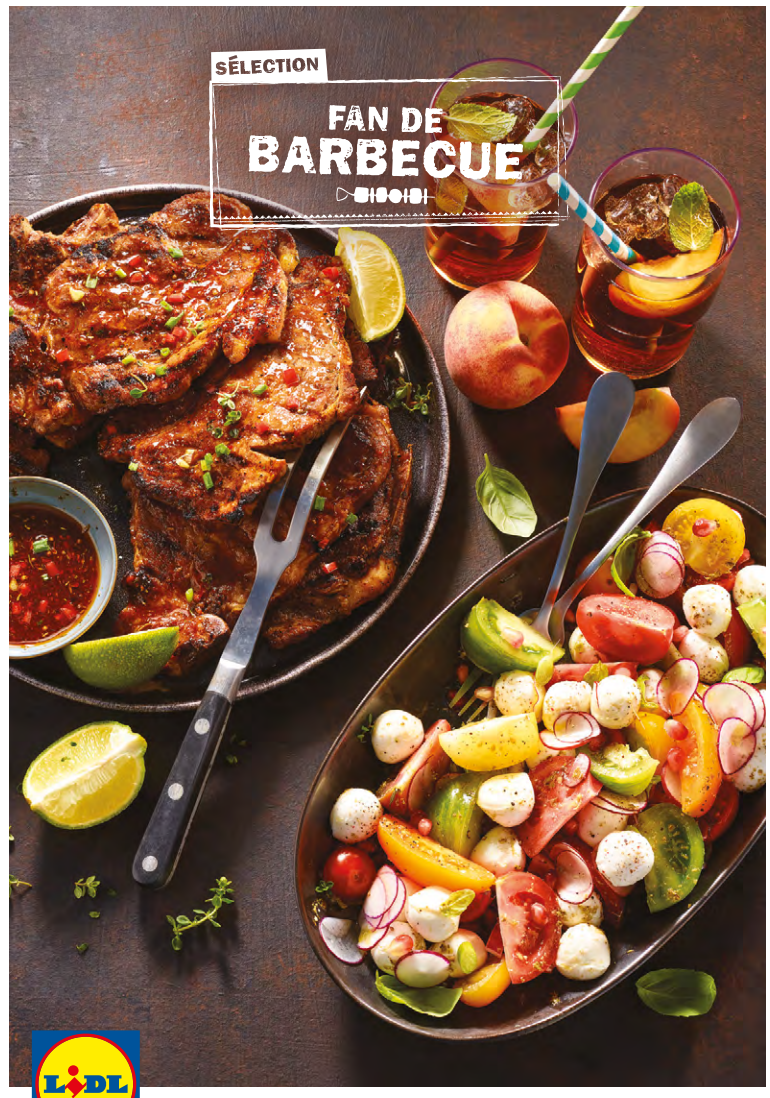

LIDL Le vrai prix des bonnes choses

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2021 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

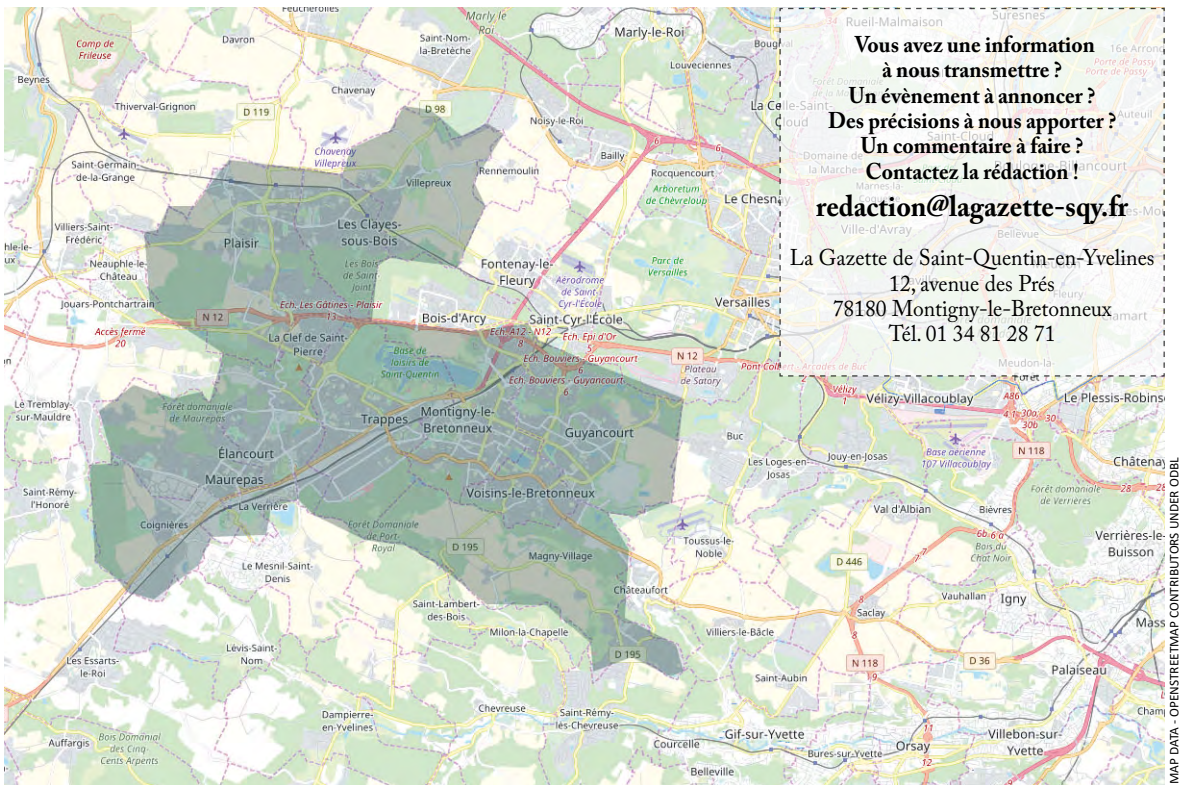

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 06-2021 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

5		3		1	4			7
7	1	8			5			9
				3	8	5		
			5	9	2			6
4	9					8		1
6		5			1	9		3
1	8	7	6				9	
			1	8	9	3	7	
			4					8

SUDOKU : niveau difficile

								6
				1			5	
1	5		3	4	6		7	
		5					2	
		3	4		1	9	8	
8	1		6		2			
		6						
		4		6			9	8
	7	1			4	5		3

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°135 du 15 juin 2021 :

4	3	7	1	5	2	9	8	6
6	2	8	3	4	9	5	1	7
1	9	5	8	6	7	4	2	3
3	6	9	7	2	1	8	5	4
5	1	4	9	8	6	3	7	2
7	8	2	4	3	5	6	9	1
2	7	6	5	9	4	1	3	8
8	5	1	6	7	3	2	4	9
9	4	3	2	1	8	7	6	5

9	2	5	3	4	7	6	8	1
1	8	4	6	9	2	3	7	5
7	6	3	5	1	8	4	2	9
8	4	2	9	7	1	5	3	6
3	9	6	2	5	4	8	1	7
5	7	1	8	3	6	2	9	4
2	1	9	4	6	3	7	5	8
6	5	8	7	2	9	1	4	3
4	3	7	1	8	5	9	6	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Quand on s'engage auprès des producteurs de lait, on ne fait pas de demi-mesure.

Aujourd'hui, E.Leclerc et 3 acteurs majeurs de la filière française de lait de consommation qui regroupent **25 000 éleveurs** ont conclu des contrats de partenariats historiques pour **3 ans minimum.** Ils portent sur un volume annuel jamais atteint de **200 millions de litres de lait.** Cela représente **100 % des volumes de lait de consommation conventionnel UHT Marque Repère et ECO+** répartis auprès des 3 partenaires. En concertation avec tous les acteurs de la filière, une hausse immédiate de la rémunération des éleveurs a été décidée à hauteur de 5 €/1 000 litres de lait, portant leur rémunération à **385 €/1 000 litres,** toutes primes incluses. Encore une nouvelle avancée vers un soutien toujours plus durable. Toutes nos actions sur www.marquerepere.leclerc

UNE MEILLEURE RÉMUNÉRATION SUR LE LAIT DE CONSOMMATION CONVENTIONNEL UHT POUR 25 000 PRODUCTEURS FRANÇAIS PENDANT 3 ANS SUR 100 % DE NOS VOLUMES.

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.